Compte-rendu de la commission périscolaire du 30 avril 2026

Présents :

Représentants de parents d'élèves : M. DOMENICI, Mme DOISNEAU, Mme DIAS COEHLO et M. BASANTA.

Elus : Mme CAILLETEAU-CRUCY (Madame Le Maire), Mme GUILLEN (Adjointe à l'enfance-jeunesse), Mme POUILLOT, Mme STAUBER, Mme COURDILLE et M. LEVEFAUDES (conseillers).

Directrice de l'école : Mme KERMANAC'H

Responsables : M. NOYAT et M. GAPPINI

Coordinatrice enfance-jeunesse : Mme DOMENY

Ordre du jour :

- Fréquentation du périscolaire et extrascolaire
- Bilan des vacances de noël, février et printemps
- Animations au restaurant scolaire et flyer du repas partagé
- Aménagement des cours de récréation et décos de Pâques
- Chasse aux œufs du CMJ
- Séjour jeunes intercommunal
- Réponses aux questions des familles

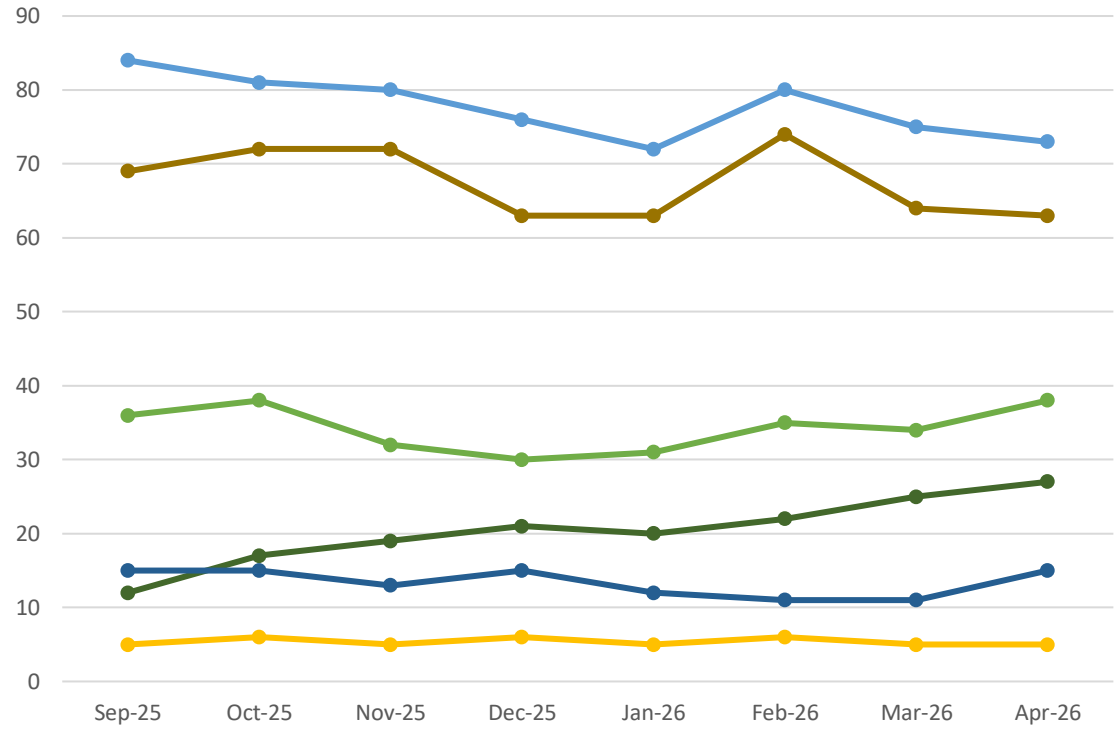
Un tour de table a été réalisé suite aux élections pour présenter la nouvelle commission enfance-jeunesse.

Madame Le Maire a rappelé en préambule le principe d'une commission périscolaire. Elle explique que c'est un temps qui permet d'échanger sur l'organisation et les évènements du service enfance-jeunesse (le périscolaire, la pause méridienne, l'extrascolaire, le Conseil Municipal des Jeunes et la jeunesse). Elle précise que le service enfance-jeunesse est régis notamment par le Projet Educatif de Territoire qui est un outil éducatif conçu dans l'intérêt de l'enfant et en lien avec l'école.

Lors des commissions périscolaires, la présence des responsables n'est pas systématique. Cependant, ils participent à l'élaboration de la présentation et aux réponses apportées aux familles.

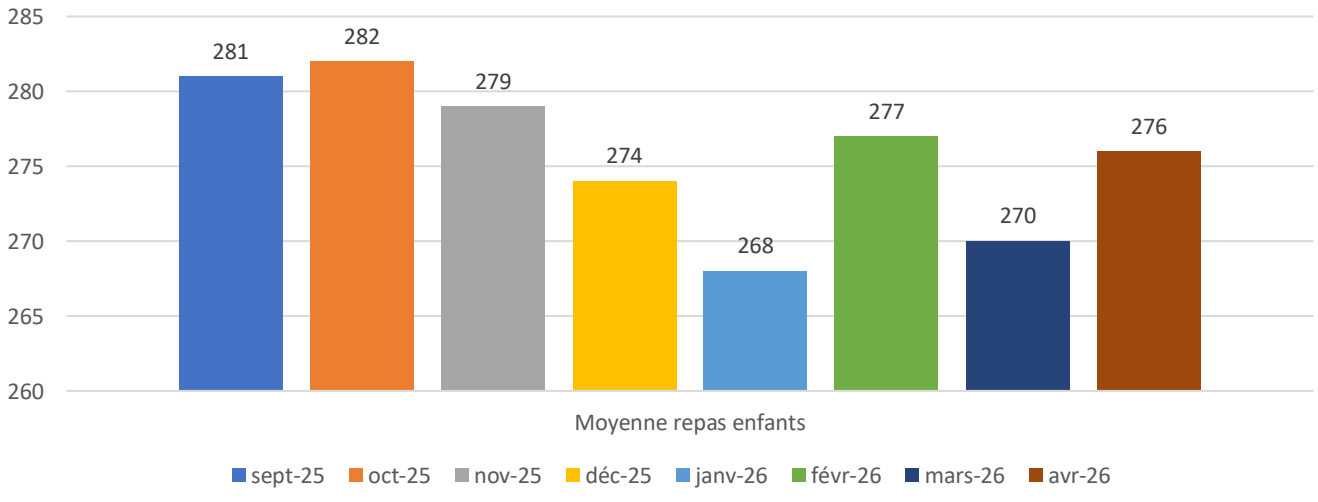
1. Fréquentation du périscolaire et extrascolaire

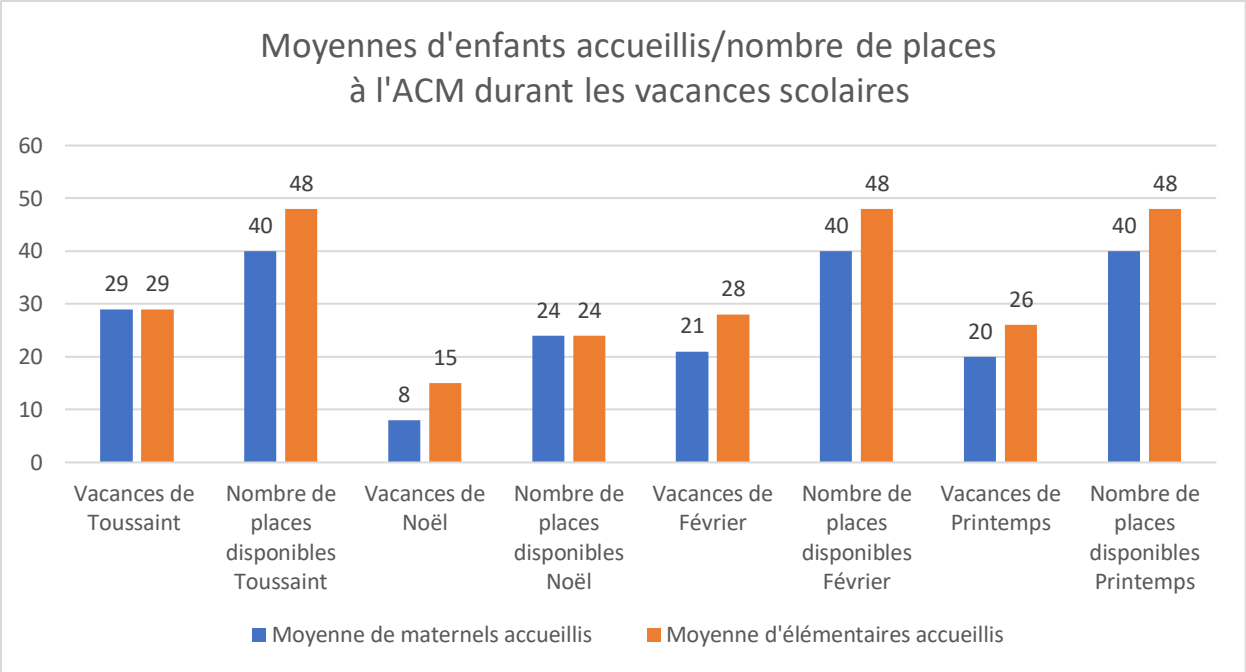
Moyennes d'enfants accueillis de septembre 2025 à avril 2026



	Sep-25	Oct-25	Nov-25	Dec-25	Jan-26	Feb-26	Mar-26	Apr-26
Accueil matin	36	38	32	30	31	35	34	38
Accueil soir	84	81	80	76	72	80	75	73
Coin Lecon	5	6	5	6	5	6	5	5
Temps récréatif	12	17	19	21	20	22	25	27
Mercredi matin	15	15	13	15	12	11	11	15
Mercredi journée	69	72	72	63	63	74	64	63

Moyennes effectifs repas pendant la pause méridienne





Sandrine DOMENY souhaite attirer l'attention des familles sur le nombre d'enfants accueillis pendant les vacances en comparaison avec le nombre de places disponibles qui est nettement supérieur (cf. questions des familles).

2. Bilan des vacances de noël, février et printemps

Pour les vacances de Noël, le thème choisi était : « la fabrique enchantée ».

Avec un petit effectif, l'équipe a pu proposer un accueil plus individualisé et adapté aux besoins de chacun. Une animation fil rouge a rythmé les journées : la recherche d'un "Oompa Loompa" caché dans le centre.

Cette activité ludique permettait aux enfants de gagner des tickets d'or, menant à une surprise finale très appréciée : le spectacle de Kazouzou.

De nombreuses activités ont été mises en place autour du thème des confiseries : ateliers cuisine, activités créatives, grands jeux, ainsi que des goûters améliorés favorisant la convivialité.

Le faible effectif a également permis de décloisonner les groupes, favorisant ainsi le mélange des âges, l'entraide, la cohésion et les échanges entre les enfants, en accord avec les objectifs pédagogiques.

Enfin, des temps forts ont marqué le séjour, notamment le 31 décembre avec des activités spéciales comme la création de canons à confettis et la réalisation de photos personnalisées pour chaque enfant.

Pour les vacances de Février, les thèmes choisis étaient : « Master cake » et « le cirque ».
Les thèmes ont bien plu aux enfants. Des ateliers pâtisserie ont été organisés toute la 1 ère semaine.

Deux parents sont intervenus pour encadrer un atelier pâtisserie.

Une compétition sur la thématique “gâteau Disney” a vu s’affronter les élémentaires contre les maternels.

Les parents ont pu voter pour le meilleur gâteau pendant l’accueil du soir.
La deuxième semaine, un intervenant a proposé des ateliers cirque.
Il y a eu un petit spectacle fait par les enfants, devant 25 familles environ.

Pour les vacances de printemps, le thème était : “spectacle, musique et festivals”.

Dès la première semaine, les enfants ont pu réaliser des décorations et accessoires pour le spectacle.
Ils ont commencé à imaginer les numéros qui seront présentés.
Une maman et Mme Chanteau sont intervenues auprès des élémentaires pour un cours d’opéra avec des exercices de chant et l’apprentissage d’une chanson qui a été présentée aux maternels ensuite.

Les enfants ont installé une exposition de leurs œuvres et ont préparé un goûter pour le spectacle du jeudi.

- *Mme DIAS COEHLO : Comment sont répartis les enfants d’âges différents (maternels et élémentaires) au sein de l’ACM ?*

 Chaque groupe a son espace dédié, adapté de part le mobilier et par les jeux mis à disposition. Cependant, lors des accueils du matin et du soir, lors des goûters et pendant le repas de certaines vacances, tous les enfants sont ensemble.

3. Animations au restaurant scolaire et flyer du repas partagé

Cette année, il y a eu 4 animations à thème au restaurant scolaire : le repas exotique, le repas montagnard, le repas de chandeleur et le repas asiatique.

Frédéric GAPPINI précise que l’ensemble des agents présents lors de la pause méridienne jouent le jeu en se déguisant. Une piste de ski a même été réalisée par Anne-Laure, animatrice à l’ACM, et les enfants ont apprécié. Un faux vin chaud à base de jus de raisin a été servi lors du repas montagnard. Les fournisseurs du restaurant scolaire donnent des affiches pédagogiques sur les poissons, viandes, fruits et légumes afin qu’elles soient exposées aux enfants.

- *M. DOMENICI : Est-ce que les enfants ont aimé ?*

 F. GAPPINI répond que les enfants ont apprécié que les menus soient affichés dans le détail et ont apprécié découvrir de nouvelles saveurs.

D’autres animations seront prévues en deuxième partie d’année, telle que l’animation « courges » en octobre.

En collaboration avec le restaurant scolaire, un flyer « repas partagé » a été créé afin d'informer les familles sur l'organisation du repas partagé. Il est disponible sur le portail familles dans « documents ». Il sera également remis aux familles lors de la porte ouverte.

- *Mme Le Maire s'interroge sur le fait que lors de la réservation du repas partagé, la réservation de l'enfant disparaît.*

 S. DOMENY note l'information et verra avec 3D Ouest s'ils peuvent changer cela.

- *Mme COURDILLE demande si les enfants d'âges différents peuvent manger ensemble lors du repas partagé.*

 La réponse est oui, le service du restaurant scolaire s'organise en amont pour permettre aux enfants de manger à la même heure et avec le parent présent.

4. Aménagement des cours de récréation et décos de Pâques





Mme KERMANAC'H rappelle dans le cadre du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble », porté par le Conseil national de la refondation et le ministère de l'Éducation nationale, et qui permettait aux écoles et établissements scolaires volontaires d'impulser une démarche participative afin de faire émerger des projets innovants destinés à améliorer le bien-être, réduire les inégalités et développer l'excellence dans les apprentissages, un groupe de travail (enseignants, parents d'élèves, élus, responsable du service technique et responsable animation) avait réalisé des temps d'échanges avec des dessins puis des devis ont été formalisés.

Les subventions étant annulées, la commune a souhaité mettre en œuvre les investissements nécessaires, au fur et à mesure, en régie, afin de répondre au besoin de réduction de chaleur et d'aménagements adaptés. Les premiers aménagements sont la végétalisation de la cour, la création de bancs autour des arbres, de barrières autour des bacs à sable et la plantation d'arbres supplémentaires.

En visionnant les photos, Mme Le Maire précise qu'il y aura des petits buissons contre les barrières en bois.

- *M. DOMENICI : Est-ce d'autres tables vont être mises en place à côté du nouveau bâtiment, dans l'espace enherbé ?*

 Mme Le Maire répond que non mais que les espaces de verdure seront propices pour que les enfants s'asseyaient ou s'allongent, sans être dérangés par les jets de ballons et enfants qui les traverseraient, avec pour objectif d'avoir des coins calmes.

 M. BASANTA : Il y avait eu une proposition d'étendre des toiles d'ombrage ?

 Madame Le Maire et Mme KERMANAC'H répondent que cette solution n'a pas été retenue car ils seraient en prise avec le vent et cela pourrait devenir dangereux. Mme Le Maire précise que des devis sont en cours pour installer un préau parasol dans la cour maternelle qui est dépourvue d'un grand préau. Le budget serait de 30000 à 40000€.
 Mme Le Maire souhaite également examiner la possibilité d'installer 3 ou 4 modèles d'orbières solaires photovoltaïques dont l'installation s'apparente à une fleur équipée de plusieurs pétales. Cela permettrait de générer de l'ombre pour les enfants et de l'énergie pour les bâtiments scolaires et périscolaires qui sont de gros consommateurs énergétiques. Il est également question de mise en place de panneaux photovoltaïques sur le parking de l'ACM.
 Un système de brise soleil va être mis en place devant la fenêtre de la classe 4 afin de limiter la chaleur du soleil estival.

 Mme KERMANAC'H ajoute qu'en maternelle, des bacs à jardiner ont été mis en place car les plus petits ne peuvent pas forcément accéder facilement au jardin des écoliers mais aussi des tableaux pour que les enfants puissent s'exprimer artistiquement.

 Mme Le Maire précise que l'enveloppe est d'environ 30000€ et une priorisation des aménagements sera faite. Elle rappelle que tous les travaux sont faits par les agents des services techniques de la commune et en régie.

 M. BASANTA : Est-ce que tous les projets prévus au départ vont être réalisés ?

 Mme Le Maire répond que oui modulo les modifications qui apparaissent au fil des réalisations.

Des décorations extérieures ont été réalisées via le projet d'animation d'Anne-Laure, animatrice, avec les enfants, durant les temps périscolaires. Ces décorations avaient pour thème « Pâques » et ont été faites en partenariat avec le service technique de la commune. Elles ont été mises en place sur le coin d'herbe se situant devant l'ACM. Les photos ont été diffusées sur le Facebook de la commune.

5. Chasse aux œufs du CMJ

La chasse aux œufs 2026 s'est très bien déroulé au sein de la base de Pont-Aux-Moines. Nous avons pu accueillir 153 enfants. Les participants ont tous pu partir avec un petit sachet de

plusieurs œufs. Les jeunes élus ont élaboré les jeux, les énigmes, accueillis les familles et ont animés. Ils ont apprécié faire jouer les autres enfants et la météo était très favorable.

- *Mme GUILLEN précise que la chasse aux œufs est gratuite sur la commune de Mardié ce qui n'est pas le cas partout.*

6. Séjour jeunes intercommunal

Chaque été, un séjour intercommunal ou un stage ados (une année sur deux) est proposé aux jeunes mardésiens de 11 à 15 ans, à hauteur de 10 places par commune. Cette année, le séjour intercommunal élaboré avec les communes de Marigny Les Usages, Boigny-Sur-Bionne et Semoy se déroulera à Montignac Lascaux du 7 au 13 juillet 2026. Des activités sportives, nautiques, visites culturelles sont organisées. Il reste actuellement 4 places. Les documents d'inscription et les tarifs sont visibles et téléchargeables sur le site de Mardié.

- *Question posée : Est-ce que les enfants non-mardésiens peuvent s'inscrire ?*

 Dans un premier temps seuls les enfants mardésiens et les enfants du personnel de la commune peuvent s'inscrire, ensuite les places restantes sont proposées aux autres communes partenaires.

7. Réponses aux questions des familles

- *Est-il possible d'avoir le détail des factures dans l'espace famille ?*

 Le détail apparaît sur les factures mais n'apparaît plus au moment des réservations. Pour l'instant, pas d'évolutions de la part de 3D Ouest, malgré notre retour.

- *Pouvons-nous annuler le périscolaire avant 7h du matin ? Choix possible car appliqué dans d'autres villes ?*

 Nous n'y sommes pas favorables car le nombre d'animateurs prévus chaque matin est en lien avec le nombre d'enfants inscrits, dans le respect du quota d'encadrement.

- *Est ce qu'il est envisageable de mettre les enfants que l'après-midi le mercredi et vacances scolaires ?*

 Nous n'y sommes pas favorables car nous ne pouvons pas déclarer des effectifs uniquement « après-midi » auprès de la DRAJES et que pour le bon fonctionnement de l'ACM et la cohérence pédagogique, nous souhaitons que les enfants soient présents dès le matin.

- *Peut-on connaître à l'avance la composition des goûters comme pour les menus par exemple ?*

 Madame Le Maire trouve que ce travail serait trop fastidieux dans la mesure où la composition des collations peut changer au dernier moment et qu'il n'y a pas un réel intérêt à connaître à l'avance la composition des collations. Cependant, il sera demandé à l'ACM d'écrire sur une ardoise la collation que les enfants ont mangé lors de l'accueil des familles pendant le périscolaire du soir.

- *Y a-t-il un nombre de places limitées pour les vacances ? Le cas échéant, quel est-il ?*

 La réponse a été abordée dans la partie fréquentions de l'ACM. Nous rappelons que ces chiffres ont été décidés en lien avec les besoins que les familles ont exprimés dans le sondage de janvier 2025.

- *Un tarif forfaitaire mensuel proposé pour le périscolaire du matin serait plus appréciable et économique que la tarification actuelle. La facturation mensuelle périscolaire matin soir et cantine reste un coût non négligeable.*

 Nous n'y sommes pas favorables par souci d'équité. En effet, les forfaits mensuels seraient plus élevés pour les familles qui réservent peu ce temps périscolaire.

- *Est ce qu'on a une date pour la réouverture du multi accueil ?*

 Pas de décision prise pour l'instant mais un travail de fond est en cours, tant pour pérenniser ou non le service que pour le faire évoluer.

- *Problème de facturation du périscolaire via le trésor public.*

 Depuis la mise en place d'une procédure claire avec la DGFIP, il n'y a plus de problème. S'il y en a de façon individuelle, les familles savent contacter les services de la commune.

- *Comment est organisé la surveillance des enfants dehors au sein du périscolaire ?*

 Les animateurs sont répartis stratégiquement pour couvrir un maximum d'espaces (préau maternel, extension, structure élémentaire, pente, city stade, structure maternelle). L'organisation s'adapte en fonction des départs échelonnés, de la présence des animateurs et surtout des besoins et envies des enfants, en ouvrant ou fermant certains espaces selon la demande.

- *Il y a-t-il un projet "pédagogique" autour du périscolaire et qu'elles sont les activités autour et comment est-il mis en avant ?*

 Le projet pédagogique est accessible à l'espace famille et dans le SAS du centre depuis octobre 2025. C'est la notice de l'ACM, il présente les objectifs annuels, du mercredi et des vacances. Les animateurs s'en inspirent pour élaborer leurs activités et adapter le fonctionnement, en cohérence avec les objectifs et valeurs du projet éducatif de la ville.

- *Il y a-t-il des sorties de prévues les mercredis ? et pourquoi si ce n'est pas le cas ?*

 Il a été choisi de privilégier les intervenants extérieurs les mercredis et petites vacances afin de réserver le budget transport pour l'été, permettant ainsi de proposer plus de sorties et de toucher davantage d'enfants. Ce fonctionnement reste toutefois adaptable et peut évoluer en fonction des projets de l'année en cours. Il faut également prendre en compte les départs d'une douzaine d'enfants à 13h30, le mercredi.

- *Pour les grandes vacances, il y aura-t-il une gestion plus suivie et moins arbitraire des désignations des enfants aux sorties, piscine, etc. ?*

 Le choix des enfants se fait que lorsqu'il y a plus d'inscrits que de places. L'équité est la règle : s'il doit y avoir un arbitrage, les enfants n'ayant participé à aucune sortie seront prioritaires par rapport à ceux qui en ont déjà fait. Les listings d'enfants pour chaque sortie sont conservés afin d'assure ce suivi.

- *Maintenant que les élections sont passées, il y aura-t-il des budgets supplémentaires débloquer pour le périscolaire pour des sorties etc. ?*

 Le budget du service est élaboré en fin d'année par les équipes selon leurs besoins et la note de cadrage explicative. Celle-ci prend notamment en compte l'inflation avec le prix de l'énergie et de l'alimentation. Puis, il est voté, en début d'année, par le Conseil Municipal.

- *Un cache-boulon empêchait l'ouverture de la structure des jeux, qu'en est-il ?*

 Le jeu des élémentaires était de nouveau opérationnel avant les vacances de printemps, après avoir eu l'accord garantissant la sécurité des enfants.

- *Combien d'enfants y-a-t-il par animateurs ? Et est-ce que ce chiffre prend en compte les stagiaires, ou sont-ils comptés en renfort ?*

 Le taux d'encadrement est règlementé par la Direction Régionale Académique à l'Engagement, à la Jeunesse et au Sport : 1 pour 14 maternels et 1 pour 18 élémentaires en périscolaire, 1 pour 10 maternels et 1 pour 14 élémentaires le mercredi et 1 pour 8 maternels et 1 pour 12 élémentaires pendant les vacances scolaires. Certains stagiaires (pas les apprentis) comptent dans l'encadrement à hauteur de 50% maximum du quota.

- *Il semblerait qu'un appareil mesurant les décibels soit présent dans la cantine. Les élèves ont-ils été informés de son utilité ? De quelle façon est-il employé* ***?*** *Une mairie a mis des leds qui fait le tour de la salle plus voyant ne serait-il pas plus voyant pour les enfants de faire la même chose ?*

 L'appareil est placé ponctuellement dans le réfectoire pour ne pas que certains enfants en face un défi de record de bruit. Il a été expliqué aux enfants l'utilité pédagogique de cette mesure.

- *Il semblerait que les CP soient autant en autonomie que les autres élèves dans la cantine, et il a été relevé qu'il en découlait un manque de soutien envers eux pour l'utilisation des pichets. Certains d'entre eux sont encore petits et ont besoin d'aide pour ce genre de tâches.*

 Les CP de cette année ont eu 3 services en fin d'année dernière pour s'acclimater à l'organisation du self. Actuellement, ils ont besoin d'un adulte pour couper la viande et aller chercher de l'eau. Un animateur est présent de façon constante dans la cantine et est en charge d'aider les enfants.

 Les parents souhaiteraient que les dates de passage au self par les futurs CP soient communiquées en amont aux familles concernées.

- *L'organisation du temps du repas, notamment la fréquence des entrées à la cantine est encore un peu floue pour beaucoup de parents : Faut-il qu'un service soit entièrement terminé pour appeler le suivant ?*
 - *Les créneaux horaires sont-ils globalement respectés ?*
 - *Y-a-t-il un manque d'espace dans la cantine et si oui, est-il envisageable une forme d'agrandissement dans un avenir plus ou moins proche ? (Que ce soit un ajout d'extension ou l'ajout de table dans l'espace existant ?)*

 Chaque service dure 35 minutes en moyenne. Les créneaux sont bien respectés. Dès qu'une partie des enfants a fini de manger, ils peuvent retourner dans la cour. Les enfants qui ont besoin de plus de temps peuvent rester pendant que les enfants du service suivant arrivent et

s'installent. Il n'y a pas de manque d'espace au sein du réfectoire avec cette organisation en plusieurs services.

- *Le passage entre la cantine et l'entrée de la cour est une source d'inquiétude car ouvert au public, certains enfants courent dans les escaliers séparant ces deux points. Qu'en est-il et quelle méthode est actuellement employée pour garantir la sécurité des enfants à ce moment de la journée ?*

 Pour garantir la sécurité des enfants, les déplacements entre l'école et le réfectoire sont strictement encadrés : ils ne passent le portail que lorsqu'un animateur les appelle et se positionne en haut des marches. De même, à la sortie de la cantine, les enfants ne sortent qu'après coordination par talkie-walkie entre les animateurs, assurant une surveillance continue.

- *Ce sont les parents qui émargent en sortie d'accueil une fois leurs enfants récupérés. Y-a-t-il actuellement un animateur affecté au rôle de surveillance des entrées et des sorties, vérification d'identité par exemple ?*

 Chaque soir, un animateur permanent connaissant les enfants et les familles contrôle l'accès à une porte verrouillée afin de garantir la sécurité. Il vérifie l'identité des personnes inconnues et refuse toute sortie d'enfant sans confirmation, en contactant les familles en cas de doute. Les nouveaux animateurs ne sont pas placés à ce poste, et l'organisation est adaptée en conséquence.

- *Certains parents s'inquiètent de la possibilité pour l'équipe d'animation de surveiller efficacement les enfants le soir, notamment en période hivernale où la nuit tombe vite, car l'éclairage semblerait insuffisant dans la cour de l'ACM.*

 En hiver, les enfants sont uniquement aux endroits où il y a des lampadaires (city stade) et rentrent à l'intérieur plus tôt que le reste de l'année. Mme Le Maire précise qu'il a été remonté que l'éclairage du city stade de l'ACM était visible depuis la commune de Bou.

- *Les parents sont inquiets à propos de plusieurs points :*

 - *La présence du smartphone chez certains membres de l'équipe d'accueil, qui semble incompatible avec la garde d'enfants*

 Le smartphone est utilisé par les animateurs dans le cadre de prise de photos des animations, diffusion de musique, création d'une chanson… Il est bien sur interdit de faire visionner des vidéos ou photos aux enfants sur l'écran du smartphone ou d'en faire un autre usage à des fins personnelles. Une piqûre de rappel va être faite.

 - *Un vocabulaire parfois trop fleuri auquel les enfants seraient exposés*

 Nous n'avons pas eu de retour sur ce point mais dans le cas où cela arriverait, un rappel est fait avec la personne par Romain et en réunion d'équipe.

- *Il a été souvent relevé qu'il y avait un problème à propos de l'accompagnement des petits aux toilettes. Plusieurs jeunes enfants se sont retrouvés à attendre que l'on s'occupe d'eux, voire parfois des parents se sont retrouvés à s'occuper des enfants d'autres parents. Il a même été*

rapporté qu'un enfant se serait occupé d'un autre enfant qui attendait qu'un adulte le prenne en charge.

Ce problème a été pris en compte rapidement dès que la famille en a fait part à Romain. Afin d'assurer la sécurité des enfants, un animateur est désormais présent aux toilettes bleues le soir.

- *Certains parents s'interrogent sur le cloisonnement des enfants en fonction de leurs âges. Les deux raisons évoquées sont :*
 - *Le fait que des petits se retrouvent séparés de leurs grandes sœurs/ grands frères et vivent mal le moment de l'accueil du soir, ce qui pourrait être plus facile à vivre pour eux s'ils avaient la possibilité d'être rassurés en voyant leurs aînés.*
 - *Le fait que parfois certains enfants sont victimes de harcèlement de la part d'autres enfants avec lesquels ils sont condamnés à partager la même pièce durant l'accueil.*
 - *Est-il techniquement faisable de mélanger les petits avec les grands à travers d'autres critères par pièces ?*

 Les enfants sont mélangés par tranches d'âge sur les temps d'accueil et de vie quotidienne, mais séparés lors du goûter, des activités et des temps calmes afin de respecter leurs besoins et rythmes. L'organisation s'adapte parfois lors des vacances, lorsque l'effectif est plus petit. Dans certains cas, la communication mise en place en lien avec l'école, notamment en cas de harcèlement (protocole PHARE), permet la prise de mesures spécifiques afin de garantir une organisation sécurisée.

- *Nous avions évoqué le fait de remettre un panneau pour le menu sur le portail maternel qu'en est-il ?*

 Cela se fera en cours d'année.

- *Le temps récréatif est top, cela serait encore mieux si on pouvait réserver jusqu'à la sortie de l'école.*

 Nous avons des soucis concernant des familles qui ne laissent finalement pas leur enfant sans prévenir, ce qui fait perdre du temps aux ATSEM lors de l'appel. De plus, les listings sont imprimés le matin afin que les enseignantes et les ATSEM anticipent les départs des enfants, pour éviter les erreurs il est préférable de rester sur cette organisation. Vous avez la possibilité de contacter l'ACM et l'école de façon exceptionnelle s'il y a un changement dans votre organisation. Mme Le Maire rappelle que les temps périscolaires sont un service public non obligatoire.

- Trop de bonbons donnés aux enfants en périscolaire !
 Les distributions de bonbons restent ponctuelles et liées à des événements festifs (Halloween, Noël, anniversaires). Bien que les familles et certains animateurs en apportent parfois, le centre de loisirs veille à en limiter la fréquence afin de préserver leur caractère exceptionnel.

- *Il y a un certain turn-over parmi les animateurs qui crée de la confusion pour les parents. Ils ont du mal à reconnaître les animateurs et inversement. Quelques suggestions ont donc été proposées :*
 - *Le fait de tenir à jour un trombinoscope des animateurs à destination des parents*

- *Le port de badges à leurs noms afin de mieux les reconnaître*
- *Une communication systématique dès lors qu'un animateur rejoins l'équipe ou la quitte*

Une information est présente à l'entrée de l'ACM avec le nom des animateurs permanents et leur photo. Ce document sera mis en ligne dans « documents » sur le portail familles.

- *Ma fille n'aime pas du tout le coin leçon. Le système de commencer par les plus grands pour qu'ils aident les plus petits n'est pas apprécié par ma fille.*

Ceci est un cas individuel. Nous invitons les familles à faire part de leur retour de façon individuelle à l'équipe d'animation afin de répondre au mieux à leur questionnement.